

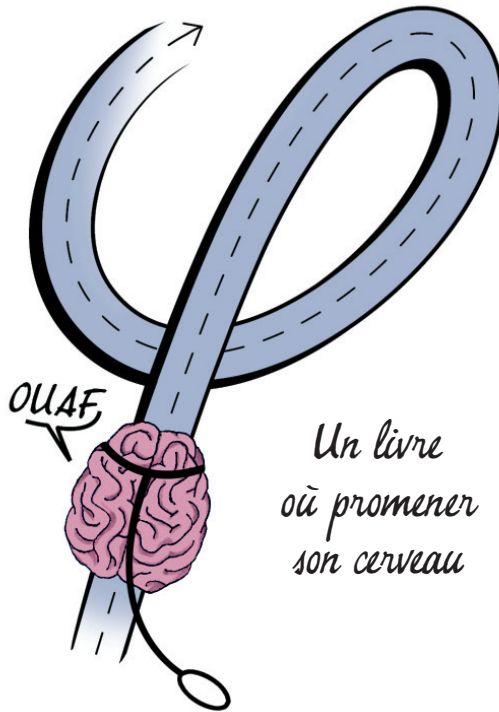
Cette œuvre peut être copiée et distribuée librement.
Aucun montant ne peut être exigé des récipiendaires
des copies distribuées. Merci de respecter la gratuité
de tout ou partie de cette œuvre.

Bonne lecture!

© Denis Gaultier

Denis Gaultier

RÉFRACTIONS PHILOSOPHIQUES !



RÉFRACTIONS PHILOSOPHIQUES !



Né en 1981, Denis Gaultier est originaire du Haut-Anjou. Après un recueil de poésie, il publie ici son deuxième livre. Si le genre est différent, il s'agit cependant d'une même recherche de sens et de vérité. L'histoire a montré qu'une démocratie, moins mauvais des régimes, certes plus ou moins effective, pouvait engendrer des dictatures à la suite d'élections et ne garantit pas d'elle-même l'absence de ségrégations ou de discriminations. Car culture et arguments peuvent être mis au service de la démagogie. Or si l'art des libres penseurs, poétique ou non, peut être fort pédagogique en donnant à voir et à comprendre nombre de facettes tant de ce monde où nous vivons que de notre monde intérieur, il ne remplace pas cette formation de l'intellect qui permet à chacun d'avoir une effective liberté de penser. Parce que l'humanisme lui-même a besoin de cet art de raisonner. C'est cette conviction de l'auteur, tombé amoureux non pas de l'étude de la littérature philosophique mais de l'acte même de philosopher, qui soutient ce présent livre.

Du même auteur : **Instantanés poétiques**
téléchargeable à partir du site www.denis-gaultier.com

*Je dédie ce livre à ceux et celles,
parmi les professeurs de mes années d'étude,
qui, plus que des connaissances,
ont voulu transmettre curiosité et clairvoyance,
pour les chercher par soi-même
tout en les passant au crible,
pour ne pas ignorer tout en sachant être libre.*

Sommaire

Des réfractions philosophiques ?	7
Introduction aux douze cheminements	9
Citoyenneté et démocratie	11
Croyants, nous le sommes	14
Essai de réponse face au mal	17
L'habitude pour notre bénéfice	23
L'ignorance positive	27
Liberté ! vraiment ?	30
La mort avant le trépas	37
Le pardon, au-delà du méfait	41
Passé, futur, présent	45
Principe fondamental de la violence	50
La technique et le bonheur	56
Un peu, beaucoup, passionnément	59
Introduction aux considérations-définitions	62
L'armée, le bien, la citoyenneté	64
La civilisation, le débat	65
La démocratie, la dépendance	66

L'écologie, l'économie	67
L'éducation	68
L'égalité, l'élu	71
L'État, l'être humain	72
La gouvernance	73
L'humanisme, la justice	74
La liberté	75
La majorité, le marché	76
Le parti, la pauvreté, le principe de précaution	78
Le progrès	79
La république, la richesse	80
La science, la société	81
La solidarité provisionnée	82
Les traités	83
En guise de final	83
Post-scriptum	84

Illustration de couverture réalisée par l'auteur
 Ce livre a été édité en version papier sous l'ISBN 978-2-9544131-0-5
 © Denis Gaultier, version numérique de mars 2013

Des réfractions philosophiques ?

En optique, la réfraction est la déviation d'un rayon lumineux qui passe d'un milieu transparent à un autre. La réflexion est le changement de direction d'un rayon lumineux causé par un obstacle. Pour qui veut comprendre le réel, pour qui aime rechercher le vrai, ce qu'il y a d'intéressant concernant nos pensées n'est pas en soi de changer de direction à chaque thème, d'y avoir un avis totalement différent, mais de changer les approches que nous avons de ces thèmes, approches plus ou moins formées de connaissances, d'ignorances, de raisonnements rigoureux, de suppositions, etc. Pour ce faire, il nous est utile de savoir modifier, “dévier” ces approches, afin d'avoir un avis éclairé plus précisément ou éclairé différemment.

“Le passage d'un milieu à un autre” peut être le simple fait d'intégrer, d'analyser une information en notre esprit. Il peut être aussi la discussion avec des personnes qui ont d'autres points de vue que nous. Il peut être tout simplement une évolution de nos pensées dans le temps. Savoir discuter avec d'autres ou avec soi-même est savoir modifier nos conceptions sur telle ou telle réalité, sans devoir pour autant les faire chan-

ger radicalement de direction (même si parfois cela s'avère nécessaire). C'est un apprentissage continu qui peut donner, directement ou indirectement, de nouvelles saveurs à nos échanges, à nos actions et même à notre affectivité.

L'intérêt des textes qui suivent n'est donc pas, ou du moins pas nécessairement, de nous faire changer radicalement nos pensées, sachant qu'ils ne sont que des approches. Leur intérêt est d'entraîner une discussion au moins avec nous-même. Ces textes se composent de douze développements, comme des chemins déjà balisés qu'il est possible de suivre les uns à la suite des autres ou dans l'ordre que l'on veut, suivis d'une série de "considérations-définitions", comme de possibles repères pour un libre parcours intellectuel, car l'objectif n'est pas seulement de cheminer en ce livre, mais de cheminer en notre esprit. En lisant ces pages, ayant donc de bonnes réfractions !

INTRODUCTION

aux douze cheminements

La recherche du réel par l'homme a donné naissance à de nombreuses sciences, telles que les sciences de la matière (mécanique, optique...) ou les sciences humaines (histoire, psychologie, sociologie...); mais dans cette recherche du réel nous pouvons également citer, entre autre, le journalisme d'investigation. Ces domaines ont fourni et fournissent encore – à travers leurs hypothèses, expérimentations, recherches, théories, vérifications, validations ou invalidations – nombre de connaissances. Et ces connaissances peuvent être de véritables “matières premières” pour la personne qui souhaite philosopher.

Concernant cette matière première de nos réflexions – ce que nous appelons le savoir –, il est possible de prendre connaissance du travail déjà réalisé par d'autres, dans des livres, dans des périodiques ou par internet, ce qui peut être aisé si l'on peut s'en donner les moyens. Mais questionner et argumenter sur ces connaissances et sur leurs possibles conséquences constitue une autre activité qui n'est pas sans exigence, à moins que l'on préfère abandonner à d'autres ce travail. Cet abandon, qu'il soit volontaire (du fait de notre

liberté) ou non (dans le cas où personne ne nous aurait réellement appris à exercer cette activité), est à nos risques et périls, car tyrans et démagogues, quel que soit le lieu social où ils se trouvent, peuvent tirer profit à leur avantage de ce type d'abandon.

Pour mettre en relief le fait de philosopher plutôt que son résultat, ce livre n'a pas été voulu comme un ouvrage de littérature philosophique, dans le sens d'un ouvrage de réflexion continue sur tel sujet précis. Les textes qui suivent sont par conséquent “généralistes”, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas basés sur des connaissances bien spécifiques. Ce qui est donc mis en valeur ici, c'est le fait de se poser des questions sur ce que l'on sait (ou sur ce que l'on croit savoir) et le fait d'avoir une argumentation logique, un cheminement de pensée articulé, qui se tient; l'un pouvant être le garant et l'autre pouvant être la force d'une effective liberté de penser.

Citoyenneté et démocratie

On peut concevoir la démocratie comme étant la participation des citoyens aux affaires publiques de la société. En définissant la démocratie ainsi, comment envisager la participation des citoyens ?

Si la démocratie est une participation, elle n'est pas une réalité figée, mais un ensemble en mouvement. C'est-à-dire que nous ne sommes véritablement en démocratie que si les citoyens participent activement aux affaires publiques. Donc, le citoyen y a un devoir de participation, du point de vue d'une éthique sociale. Cependant, pour qu'il exerce ce devoir, il lui faut les moyens nécessaires à cela. Un tel moyen est-il un droit ? Le contrat moral du citoyen avec le corps social est-il bilatéral ? Ce contrat pourrait se résumer ainsi : « Je participe si vous m'en donnez les moyens ». Mais pour que cette clause soit continuellement réalisable, il faudrait que la démocratie soit une réalité figée, ce qu'elle n'est pas. En effet, puisqu'elle est un ensemble en mouvement, les moyens doivent y être évolutifs. Cela signifie que le contrat du citoyen avec le corps social est unilatéral : « Je dois participer aux affaires publiques et je dois utiliser et si besoin créer les moyens néces-

saires à cette participation ». Par conséquent, on peut considérer que seule la personne qui, avec les autres, est active et inventive en ce qui concerne la participation aux affaires publiques peut être qualifiée de citoyenne.

Néanmoins, la citoyenneté est définie par la loi comme un état (telles personnes sont citoyennes) et non comme un agir (telles personnes exercent une citoyenneté), et ne peut être définie autrement du fait que cet agir est du ressort de la liberté des personnes, liberté sans laquelle il ne peut y avoir de démocratie. Soit, mais on peut alors faire le constat que la loi, instituant la citoyenneté sur d'autres critères que l'agir (tel que l'âge), institue une forme d'inégalité : Il y a des citoyens et des non-citoyens, et cela indépendamment de l'effectivité de leur participation aux affaires publiques. Quelle serait alors une conception égalitaire de la démocratie ? On pourrait définir comme étant la possibilité de participation de toute personne aux affaires publiques de la société.

Considérant cette conception égalitaire, y a-t-il compatibilité ou incompatibilité avec la citoyenneté telle qu'elle a été définie ci-dessus, dans un contrat unilatéral ? Pour répondre à cette question, demandons-nous ce que peut désigner "toute personne". Cette expression peut désigner, par exemple, des enfants ou des nouveaux arrivants dans la société (de passage ou non). Or ceux-ci, pour pouvoir être le plus possible participants aux affaires publiques (quel que soit le statut que la loi leur confère), doivent apprendre ou s'approprier la partici-

pation et l'utilisation de ses moyens tels qu'ils existent. À l'inverse, cela n'empêche pas que, durant le temps où ils apprennent ou s'approprient cela, ils peuvent déjà être, pour une part petite ou grande, participants aux affaires publiques.

En reprenant l'ensemble de notre cheminement, nous pouvons arriver à la conception suivante : La démocratie est la possibilité de participation de toute personne aux affaires publiques de la société – possibilité de participation garantie par le devoir moral de chaque citoyen de : participer activement aux affaires publiques ; utiliser et créer si besoin les moyens permettant la participation de toute personne ; être actif concernant l'apprentissage ou l'appropriation des non-citoyens à cette participation et à ses moyens.

Cette conception est-elle réalisable ou irréaliste ? Quoi qu'il en soit, elle montre que la démocratie dépasse le simple cadre de la loi, puisqu'elle touche les rapports humains là où la responsabilité des uns envers les autres est engagée au-delà de ce qui peut être imposé. De plus, cette conception ne peut certainement pas être effective si l'on se considère comme “citoyen de droit” – se contentant du statut de citoyen et d'un droit de vote (mettant ou non un bulletin dans l'urne lors des élections ou cliquant sur “j'aime” ou “j'aime pas” sur telle ou telle page web) –, et non comme “citoyen de devoir”, c'est-à-dire actifs à construire ensemble des espaces toujours plus démocratiques et à les faire vivre.

Croyants, nous le sommes

Est-il besoin de philosopher pour formuler du vrai ? Pas nécessairement, en ce sens qu'une personne peut exprimer du vrai sans forcément être capable de construire une argumentation cohérente ; sachant qu'une personne peut être vraie non seulement en ce qu'elle dit, mais aussi en ce qu'elle fait, en ce qu'elle vit, puisque si nous sommes des êtres d'intellect, nous sommes aussi des êtres de chair insérés en ce monde.

Cependant, s'il nous est possible de formuler du vrai, aucune personne n'est capable d'exprimer une certitude absolue, c'est-à-dire une certitude dont on ne puisse douter, raisonnablement ou non. Même le célèbre « je pense, (donc) je suis » de René Descartes n'est pas une certitude absolue, car encore faut-il que le sujet qui s'exprime (« je ») existe. Or, qu'il soit raisonnable ou non, le doute sur l'individu pensant est possible : On peut par exemple le considérer comme parcelle émanant d'une "entité spirituelle" et qui ne pourrait s'accomplir qu'en y retournant, qu'en y étant absorbé, et ne serait donc pas individu pensant en son essence, mais dans "l'illusion" de cette existence (ce qui est purement hypothétique et n'enlève rien au fait de ce que nous pouvons percevoir en ce monde).

De ce point de vue où nul ne peut exprimer de certitude absolue, tout être humain est fondamentalement un être croyant, puisque ce qui est certitude pour l'un, un autre peut en douter ou ne pas y croire du tout. On peut donc considérer que la croyance est un fait intellectuel, universel, bien avant d'être un fait religieux, où chaque religion (théiste ou non) contient des croyances particulières.

De ce fait que nous ne puissions pas exprimer de certitude absolue – résultat de notre appartenance à la finitude –, le risque d'erreur existe. De plus, puisque nous sommes insérés dans une communauté humaine porteuses de croyances (vraies ou fausses ou étant un mélange de vrai et de faux), nous sommes aussi sous l'influence de ces croyances. On peut donc estimer que savoir argumenter sur ses propres pensées et sur celles des autres ainsi que savoir traquer l'erreur est bénéfique. Pour cela, il ne suffit pas, dans l'argumentation, de rechercher la cohérence, la logique, mais aussi la réalité. Car des textes ou des discours ou des actes peuvent être cohérents en eux-mêmes, mais n'être fondés que sur des idées (idée dans le sens d'opposé à ce qui est réel, à ce qui continue d'exister même lorsque l'on cesse d'y croire) ou contenant un mélange d'idéologie et de réalisme.

Ce présent texte est lui-même plus ou moins cohérent, argumenté, proche de la réalité. Il n'est qu'une “matérialisation” d'un instant ou d'une période plus conséquente de l'histoire de la pensée de son auteur. Dans cette histoire, il est par

conséquent autant un point d'arrivée qu'un point de départ, c'est-à-dire que même celui qui en est l'auteur devient, comme tout lecteur, libre, sans se trahir, d'être en accord ou en désaccord avec son contenu.

Non seulement il peut être enrichissant, voire passionnant, de n'avoir de cesse d'approcher de la vérité, de la réalité objective des êtres et des choses, mais puisque la tyrannie – où est imposé ce qui est déclaré vrai – et la démagogie – où est volontairement déclaré vrai ce qui ne l'est pas ou ne l'est que partiellement – sont des écueils toujours possible même en démocratie, philosopher peut être une activité citoyenne, un lieu de liberté où l'on sait questionner l'ensemble d'un contenu, où l'on sait être dubitatif même un temps fort conséquent plutôt que d'acquiescer par défaut, quel que soit le domaine (politique, religieux, mais aussi journalistique, scientifique, etc.).

Ainsi, cet art de penser qu'est philosopher peut permettre d'éviter, autant qu'il est possible, toute croyance servile, sans toutefois tomber dans une méfiance malsaine qui nous isolerait de toute relation humaine, bien que questionner tout en étant dans un système tyrannique ou démagogique est excluant (par ceux qui en tirent bénéfice ou par ceux qui refusent d'en douter pour vérifier si cela est ou n'est pas bien fondé), ce qui reste malgré tout le seul chemin vers une saine liberté.

Essai de réponse face au mal

Face au mal, est-ce vain de vouloir apporter des réponses ? Tout d'abord, donnons une définition, même discutable, au mal. On peut définir le mal comme étant ce qui nous fait effectivement du tort, c'est-à-dire au-delà de notre propre subjectivité, même si celle-ci est atteinte. Or, ce tort peut être le fait de notre propre responsabilité, de celle d'un autre, de plusieurs autres ou de la société dans sa majorité, voire dans son ensemble. Mais il peut aussi être le fait de notre environnement, de la nature, car celle-ci n'est pas sans danger pour nous.

Déjà, nous pouvons constater qu'il y a au moins deux types de maux, non au niveau des conséquences, mais au niveau de la cause : celle-ci peut être liée à une responsabilité humaine ou non. Autrement dit, le mal peut être d'abord dû à la liberté humaine ou bien à sa finitude, ou alors à un mélange des deux. En recherchant les causes, nous ne pouvons certes pas effacer le mal déjà réalisé, mais nous pouvons essayer de nous en protéger et différemment suivant chaque cause.

Nous voyons donc que la raison humaine peut penser la question du mal et fournir des réponses. Face au mal, la rai-

son est un outil pour le prévenir, s'en protéger, le démasquer, le dénoncer, résorber ou amoindrir les conséquences qui en découlent, rechercher ses tenants et ses aboutissants, réfléchir sur ses causes qu'elles soient superficielles, secondaires, ou plus profondes, structurelles, etc. Par conséquent, nous ne sommes pas démunis face au mal, au moins pas totalement.

Face au mal, il n'est donc pas inutile de vouloir apporter des réponses. Cependant, il existe aussi ce que l'on pourrait appeler un "mal en excès" que le raisonnement et les diverses actions qui en découlent ne peuvent résorber. Une condamnation la plus juste possible n'a pas forcément la capacité à être réparatrice du mal commis et ne le peut face aux crimes. Les différents "soins" que l'on peut apporter à une personne en tant qu'être corporel, psychique ou social n'ont pas la capacité de tout résorber, en particulier face à la souffrance morale dans ce qu'elle atteint cette personne en tant qu'être singulier. Là, on peut se considérer comme étant démunie.

Mais mentionner l'existence d'un mal en excès, là où la raison humaine se trouve démunie, pour prôner l'inutilité de toute action, y compris là où la raison humaine y peut quelque chose, n'est pas raisonnable : c'est une forme de déresponsabilisation sans fondement valable. À l'inverse, est-ce raisonnable d'aller au bout de ce qui est possible ? Vouloir tout résorber ou vouloir en résorber le maximum possible par les seuls raisonnements et actions, n'est-ce pas être réducteur face à la question du mal : On s'occupe ainsi du mal, mais sans être

à l'écoute des irréductibles pourquoi là où le mal est un non-sens total ; où tenter de l'expliquer plus encore qu'il est possible reviendrait à le justifier et donc à ne plus le considérer comme ce qu'il est : un mal et non un bien. On s'occupe ainsi du mal, mais sans se préoccuper de la personne qui le subit ou en subit les conséquences là où elle est atteinte dans la profondeur de son être. On s'occupe ainsi du mal, mais sans tenir compte de la réalité dans ce qu'elle peut avoir de complexe. Etc.

N'en est-il pas ainsi de l'acharnement thérapeutique, “obsession déraisonnable” où l'on considère le soin du corps (ou de l'esprit) avant l'intérêt de la personne dans toutes ses dimensions ? d'un acharnement à la réinsertion où l'on considère le “marché de l'emploi” comme principal ou unique palliatif à presque tous les maux sociaux ? d'un sécuritarisme qui attire l'attention sur le danger et non d'abord sur le vivre ensemble et qui, par là, constitue une forme de terrorisme (gouvernement par la peur) ? d'une idéologie de la transparence totale qui certes permet de révéler des informations utiles à une lutte contre les maux de ce monde, mais qui en allant jusqu'à publier le nom de militants de cette même lutte les met gravement en danger ?

Il est, par conséquent, des réponses ou tentatives de réponses face au mal qui ne sont pas sans faire du tort, car même si elles peuvent être en partie utiles, elles sont excessives. Soit elles sont liées à un abus volontaire de pouvoir, soit au refus

de considérer que la liberté (la nôtre et celle des autres) ainsi que la finitude humaine, constitutives de ce que nous sommes, peuvent nous laisser démunis. Car, face à l'horreur, à l'injustice, à la souffrance, etc., dans ce qu'elles ont de plus terrible, que peut-on dire de sensé à celui qui les subit ? La seule réponse possible n'est-elle pas un silence, un vide de discours, ou peut-être, à l'inverse, un cri de révolte ?

Mais si l'on peut considérer qu'un “excès de raisonnements” et ce qui en découle ne forment pas une réponse adéquate face au mal en excès, sommes-nous totalement démunis ? Avec quoi d'autre que la raison pouvons-nous répondre ? Une réponse est ici possible. Nous pouvons répondre au mal en excès par un autre excès, la charité, dans le sens d'un amour où l'on a soin de l'autre au-delà d'un résultat escompté et au-delà du seul attachement affectif.

Face à l'homme coupable, au-delà de la justice, nous pouvons répondre par le pardon (qui n'est pas l'oubli forcé ni l'excuse, mais le choix de dépasser le mal, de ne pas réduire l'autre ou soi-même à un coupable ou à une victime). Face aux maux sociaux, au-delà de l'action politique, nous pouvons répondre par une fraternité qui est don de soi au service des autres. Face à la souffrance physique ou psychique, au-delà de ce que peut faire la médecine quand elle le peut, nous pouvons répondre par une présence aimante, peut-être silencieuse face aux pourquoi, mais aimante dans sa présence. Face à une démence par exemple due au grand âge, lorsque pour la

personne la mémoire affective étant la moins atteinte fait se métamorphoser le temps présent en temps passé, nous pouvons aller là où cette personne est et vivre avec elle un temps d'humanité au-delà même de ce que nous considérons comme propos cohérents ou incohérents par rapport à l'ici et maintenant, car vouloir ramener cette personne à notre logique serait source de souffrance pour elle. Face au mal intérieur dont on arrive pas à se départir, si tel est le cas, il nous reste encore la possibilité de respecter l'autre ou de l'aimer malgré ce qui nous ronge intérieurement.

Toutefois, cette charité peut conduire la personne qui s'engage pour autrui à sa propre mort (un avocat abattu pour avoir voulu défendre un délinquant accusé pour de mauvaises raisons par un régime répressif ; une personne qui donne de son vivant une partie d'un organe et dont l'opération tourne mal même si la probabilité d'un tel événement était très faible...). Le mal en excès n'est-il pas alors supérieur à l'amour en excès ? On peut cependant considérer que ce don de soi jusque dans la mort garde son sens, même s'il n'y a pas de résultat apparent. En effet, si cette personne a été jusqu'au bout de ce qu'elle avait pu, c'est que pour elle cela aurait été un non-sens de vivre sans donner de sa vie pour l'autre, même si en mourir n'était absolument pas voulu.

Mais ce qui est appelé ici "amour en excès" n'a pas besoin de situation extrême pour se manifester : il se situe tout simplement comme un amour qui n'est pas écrasant (son "excès"

ne se situe pas là, bien au contraire), mais où l'on donne de soi pour que la vie ait du sens, malgré le mal de chaque jour et, bien entendu, sans rejeter un travail de raison face au mal ainsi que les réponses judicieuses qui peuvent en découler.

L'habitude pour notre bénéfice

Pourquoi avons-nous des habitudes? Tout simplement, pouvons-nous répondre, parce que l'être humain est éduicable, c'est-à-dire ayant la capacité innée d'acquérir nombre de choses : telle manière d'appréhender telle ou telle réalité, de réagir, de se comporter, de parler, etc. L'habitude vient de ce que nous avons incorporé, de ce qui est devenu nôtre. Mais cette "incorporation" ne se réduit pas à un processus de réception, car il y a là un phénomène d'auto-construction lié à l'interaction que nous avons avec notre environnement. Nous pouvons donc dire non que l'on reçoit une habitude, mais que l'on prend une habitude, habitude qui n'est pas en elle-même définitive. En effet, si l'on peut abusivement réduire une personne à ses habitudes, en réalité, cette personne ne se réduit pas à une partie ou à l'ensemble de ses habitudes, car elle n'est pas en incapacité d'en supprimer, d'en modifier, d'en prendre de nouvelles. Tout comme nous pouvons avoir une boîte à outils extérieure à nous-mêmes, nos habitudes forment en quelque sorte notre boîte à outils intérieure.

Le premier bénéfice de l'habitude est donc de nous permettre d'être au monde, d'y habiter (d'y exister, de nous y aven-

turer, d'y agir, etc.) et de l'appréhender (de le nommer, de le comprendre, de le questionner, etc.), en nous "outillant" pour cela, par un phénomène d'interaction-incorporation. Cependant, de même qu'il existe de mauvais outils ou des outils inadaptés, il existe de mauvaises habitudes ou des habitudes inadaptées. De plus, tout comme il peut être difficile de changer d'outil lorsque celui-ci nous est familier, il peut être difficile de changer l'une de nos habitudes lorsque celle-ci nous est depuis longtemps familière. La volonté suffit-elle pour un tel changement ?

Prenons le cas où l'habitude participe à nos exploits. Par répétition d'une même action, d'un même exercice (physique ou intellectuel), nous pouvons devenir plus rapide, plus habile, dans un processus qui écarte le superflu et automatise l'essentiel. S'il devient plus difficile de se séparer de ce qui a été automatisé et dont on connaît l'efficacité, la volonté de faire autrement peut suffire pour agir différemment de cette habitude, voire pour prendre une autre habitude.

Une autre scène que l'exploit où est présente l'habitude peut se rapprocher pour une part de l'action de la mithridatisation, l'accoutumance de l'organisme à un danger. Cela se différencie de la vaccination, l'immunisation par la reconnaissance et la lutte de l'organisme face à un danger. Dans le cas de la mithridatisation, il s'agit par exemple de prendre chaque matin une dose non mortelle d'un poison (ce qui est loin d'être sans danger) et d'augmenter régulièrement et progressivement

cette dose pour être finalement protégé de ce poison (jusqu'à une certaine limite). Dans le cas de l'habitude, la prise du "poison" n'est généralement pas volontaire. Donnons quelques exemples d'accoutumance : Si on doit traverser régulièrement un passage dangereux, on peut finir par le traverser toujours de la même manière, la plus susceptible de réduire le risque encouru. Si on vit ou dort au milieu du bruit, on peut finir par ne plus y prêter attention et en être pas, peu ou prou gêné dans nos autres activités. Si on vit dans un milieu anxio-gène, on peut prendre telle ou telle habitude pour conjurer une éventuelle angoisse ou pour évacuer de la tension. L'habitude permet donc de vivre malgré un danger. Ici, elle n'est pas liée uniquement à une question de familiarité, mais également de survie. Par conséquent, pour en changer, un travail sur soi ne suffit pas, il faut aussi un travail sur notre environnement. Or, ce travail sur notre environnement ne dépend pas forcément de nous.

Toutefois, il se peut que nous y puissions quelque chose. À s'habituer à la présence d'un danger, nous pouvons finir par oublier sa dangerosité, ses conséquences à court, moyen ou long terme, et par ne plus faire attention aux causes de ce danger qui maintenant ou plus tard pourraient être atténuées ou supprimées. Pour contrer ce phénomène, il faut de la vigilance. Celle-ci peut nous permettre de voir ce que nous pouvons changer de nous-mêmes ou avec d'autres ou en interpellant tel ou tel, ou du moins nous permettre d'être

conscient qu'il y a là un danger et que cela n'est pas sans importance.

Finalement, avec les deux exemples donnés ci-dessus, on peut considérer deux bénéfiques au compte de l'habitude : elle nous permet de vivre malgré certains dangers et nous permet d'optimiser nos opérations tant physiques que mentales. Cependant, pour que l'habitude reste à long terme à notre bénéfice, il nous faut à la fois de la volonté et de la vigilance. Or, volonté et vigilance s'acquièrent aussi par habitude.

Par conséquent, élargissant notre point de vue, nous pouvons constater l'importance de l'éducation chez l'être humain, éducation par laquelle on peut d'un côté permettre à chacun de devenir maître ou du moins conscient de ce qu'il a incorporé et par laquelle on peut d'un autre côté faire de chacun une personne manipulable, parce que n'ayant pas appris à faire usage, suffisamment ou judicieusement, de volonté et de vigilance, et où l'on peut de plus lui avoir fait prendre l'habitude de penser qu'elle n'est pas manipulable ou manipulée.

Il n'est donc sans doute pas anodin de prendre l'habitude de questionner la façon dont se réalise l'éducation des uns par les autres, car cela dit beaucoup de la manière dont nous habitons en ce monde, au profit de quelques uns ou au profit de tous et de chacun.

L'ignorance positive

L'ignorance est le fait de ne pas connaître. Cette définition connote l'ignorance de manière négative. Mais l'ignorance est-elle toujours négative ? Existe-t-il plusieurs types d'ignorance ?

La définition ci-dessus de l'ignorance est donc le fait de ne pas connaître. Si nous ne connaissons pas ce qu'est tel objet, c'est que nous avons un manque de connaissances – manque qui peut être total – sur cet objet. Mais ce manque de connaissances est en référence à l'objet. Nous avons donc connaissance de l'existence de l'objet et, de ce fait, connaissance de notre état d'ignorance. Par conséquent, notre ignorance n'est pas totale. Nous pouvons dire que, dans la situation actuelle, nous sommes privés d'un certain nombre de connaissances. C'est une ignorance que l'on peut qualifier d'ignorance par privation partielle. La privation lui donne une connotation négative ; cependant la nécessité d'une connaissance minimale (le fait de connaître au moins l'existence de l'objet) lui donne une connotation positive : cette ignorance est le “point zéro” dans la connaissance. Nous savons que nous ignorons, donc nous pouvons remédier

à cette ignorance : nous sommes au seuil du processus de connaissance.

Définissons alors une ignorance totale : Une ignorance totale est le fait d'ignorer que nous ignorons. Lorsque nous sommes au seuil du processus de connaissance, notre responsabilité est engagée dans le fait de chercher ou non à remédier à notre ignorance. Mais dans le cas d'une ignorance totale, y a-t-il une ignorance où nous n'y sommes pour rien et une ignorance où nous y sommes pour quelque chose ?

Nous pouvons avoir une ignorance de connaissances sur un objet due à l'ignorance de l'existence même de cet objet. Ici, notre responsabilité n'est pas engagée : nul ne peut être responsable du fait d'ignorer quelque chose dont il ne soupçonne même pas l'existence. Si cette ignorance peut être qualifiée d'ignorance par privation totale, il nous suffira d'avoir connaissance de l'existence de l'objet pour que cette ignorance devienne une ignorance par privation partielle. C'est donc une "absence" dans la connaissance : nous sommes en l'absence du processus de connaissance.

Une autre situation est le fait d'être sûr, de croire que nous avons des connaissances sur tel objet alors que c'est inexact, voire faux. En croyant connaître, nous ignorons notre état d'ignorance. Ce n'est plus une ignorance par privation mais une ignorance due à une mauvaise certitude. Et c'est une ignorance que l'on peut qualifier d'absolue. En effet, notre certitude nous empêche de remédier à notre ignorance (à l'inverse

d'une ignorance par privation partielle) et nous avons déjà connaissance de l'existence de l'objet (à l'inverse d'une ignorance par privation totale) : nous sommes fermés au processus de connaissance.

Si une certitude peut entraîner une ignorance absolue, nous devrions savoir remettre en cause nos certitudes. Nous nous mettons ainsi dans une situation où nous ignorons l'état de certitude de nos connaissances. C'est une ignorance par le doute. Et cette ignorance est positive, car elle laisse le champ libre non seulement à de nouvelles connaissances mais aussi à une modifications de celles que nous possédons déjà : En sachant apprendre et désapprendre en quelque sorte, y compris ce qui nous semblait des évidences, nous sommes et restons ouverts au processus de connaissance.

En conclusion, ce chapitre reste donc ouvert à toute connaissance sur l'ignorance...

Liberté ! vraiment ?

Liberté ! Cette exclamation a été maintes fois exprimée à travers le monde. Mais de quoi parle-t-on ? Si l'on définit le fait d'être libre comme la possibilité de décider et d'agir par soi-même, qu'est-ce qui nous assure que ce fait est ou n'est pas effectif pour nous ?

On peut considérer que l'effectivité d'une liberté est liée à l'indépendance ou à l'autonomie. Est-ce le cas ? L'indépendance signifie que l'on ne dépend pas d'un autre pour telle ou telle chose. Mais l'indépendance ne touche pas qu'une seule réalité humaine : nous pouvons citer l'indépendance matérielle, l'indépendance affective, l'indépendance intellectuelle.

Considérons l'indépendance matérielle. Elle est, pour une part au moins, liée au fait que toute personne a des besoins élémentaires, tel se nourrir. Cette indépendance consiste à ne pas dépendre d'un autre pour pourvoir à nos besoins qui sont contraignants dans le sens où ne pas y pourvoir est mortifère. Si pour cela il faut travailler, peut-on alors parler de liberté puisque l'indépendance matérielle nous met sous la dépendance d'un travail ? En fait, la réponse ne dépend-

elle pas de l'organisation du système économique dans lequel nous sommes ?

De cela, nous pouvons noter plusieurs éléments. Tout d'abord, la liberté n'est pas totale absence de contraintes, puisque du simple fait que nous ayons un corps qui a des besoins, nous avons des contraintes. Par contre, le système économique dans lequel nous sommes peut ou non nous permettre de décider et d'agir par nous-mêmes, malgré ces contraintes, s'il permet ou non qu'elles puissent être assumées sans léser la liberté de chacun. L'indépendance matérielle n'est donc pas seulement relative à la liberté d'une personne mais aussi à l'organisation économique dans laquelle cette personne se trouve. Et, à l'inverse, une dépendance matérielle ne signifie pas nécessairement qu'une personne ne serait pas libre, si le lieu qui pourvoit à ses besoins matériels lui laisse la possibilité d'agir et de décider par elle-même. Par conséquent, indépendance matérielle et liberté ne se confondent pas.

Mais quel que soit le système ou le lieu économique qui nous permet ou non de pourvoir à nos besoins, n'avons-nous pas la possibilité de l'accepter ou de le refuser, soit en action en assumant les conséquences, même si elles peuvent être dures, soit au moins en pensée, telle une libre décision malgré ce qui nous contraint indépendamment de notre volonté, c'est-à-dire telle une liberté intérieure, une indépendance intellectuelle ? En effet, même si l'on vit dans un système qui a ses lois, nous pouvons, au moins potentiellement, formuler les

nôtres, et en cela être autonome dans le sens étymologique du terme : avoir une loi (*-nomos*) par soi-même (*auto-*), effectivement applicable ou non.

Toutefois, cette autonomie intellectuelle garantit-elle notre liberté ? D'une part, nos pensées sont, entre autre, liées à nos désirs. Or, agissons-nous librement par rapport à nos désirs si nous ne mettons jamais aucune contrainte à tel ou tel désir ? D'autre part, nos pensées peuvent être également liées à nos projets. Or, d'un projet librement commencé à une époque, on peut finir par s'y asservir, par exemple si ce projet nous contraint au-delà de ce que nous étions prêts à consentir et sans que nous ayons réévalué la situation : on est loyal à nos propres décisions d'hier mais qui ne sont plus forcément ajustées à la situation actuelle. Notre autonomie, notre "propre loi" peut donc nous conduire à un comportement liberticide, qui nous asservit. Par conséquent, comme avec l'indépendance matérielle, autonomie et liberté ne se confondent pas.

Puisque nous pouvons être assujettis à un système ou à un lieu économique, à des désirs, à des projets, etc., comment pouvons-nous nous en détacher ? Tout d'abord en prenant du recul, c'est-à-dire en essayant du mieux qu'il nous est possible de regarder les choses telles qu'elles sont. Ensuite, après nous être ainsi détachés intellectuellement au moins pour une part, en discernant, c'est-à-dire en essayant, autant que faire se peut, de rechercher ce qui est objectivement (au-delà de tout faux semblant) bon et valable, en vue d'un choix. Capacité de

recul et capacité de discernement sont ce que nous pouvons considérer être les deux capacités essentielles d'une maturité intellectuelle qui, elle, est garante d'une effective possibilité de décider par soi-même.

Toutefois, capacité de recul et capacité de discernement ne sont pas innées mais ne peuvent être qu'acquises. La liberté n'est pas première en ce sens que nous existons avant de pouvoir être libre. Et notre existence débute par une totale dépendance envers les adultes. Plus encore, nous pouvons dire que, dès notre naissance, nous appartenons à tels ou tels groupes d'individus. Une personne qui n'appartient à aucun groupe humain se meurt, surtout si elle est en bas âge. Nous appartenons donc à telle et telle communautés humaines (famille, groupe d'amis, collègues de travail, parti, village ou quartier, pays...), par origine ou du fait de choix plus ou moins libres ou contraints. Ces communautés humaines, nous les appelons ici "clans" sans aucun sous-entendu négatif ou positif.

Chaque clan est porteur d'un système de valeurs, de conception du monde, de rapports aux autres, de règles, etc. Or, dans l'histoire de notre pensée, cela commence par devenir nôtre, non par choix, mais par assimilation. Et c'est à partir de cela qu'une personne va penser et agir une fois adulte et donc forger sa "propre loi", son autonomie. Donc, si l'on a pas, dans le même temps, acquis les capacités de recul et de discernement, on risque fort de tomber, non dans une liberté

effective, mais dans une loyauté, entendue ici comme étant l'obéissance à ce qui est en vigueur dans tel ou tel clan. Il y a donc risque d'incompatibilité entre la liberté d'une personne et tel ou tel de ses clans. Mais cette incompatibilité est-elle le fait du clan ? le fait de la personne ?

Tout d'abord, l'incompatibilité entre une effective liberté et l'un de nos clans peut n'être qu'imaginaire. On peut en effet croire que prendre telle ou telle décision déclencherait tel ou tel rejet, parce que l'on croit que les liens affectifs qui ont cours dans ce clan sont liés à notre loyauté à ce qui est habituellement pensé dans ce clan, peut-être depuis des générations. Obéir devient ainsi une solution pour éviter qu'advienne ce qu'on croit être le pire. La liberté ne demeure alors, d'une certaine manière, qu'à l'état d'idée ou de rêve que l'on caresse de temps à autre pour s'échapper du quotidien, comme cela peut l'être durant l'enfance et l'adolescence. À l'inverse, on peut rompre les liens affectifs croyant que c'est une nécessité pour rompre avec ce qui est habituellement pensé dans ce clan, alors que ce n'est pas le cas.

Mais une incompatibilité entre une effective liberté et l'un de nos clans peut être réelle et venir d'une immaturité du clan. S'affranchir des codes en vigueur est ici s'exposer sinon à une rupture avec les membres du clan, sinon à leurs réprobations et critiques (critiques sans discernement de la situation, sans remise en question de ce qui est habituellement pensé), ou au fait de ne pas pouvoir être compris (ce "simple fait" pouvant

isolé). L'immatunité peut aussi être celle d'un "clan" plus vaste, la société, où rompre les liens claniques ne peut se vivre que de manière douloureuse, voire quasi impossible : dans une telle société, la personne est considérée comme rien si elle veut être détachée de tout clan parmi les seuls estimés comme pouvant exister. Un clan ou une société manquent également de maturité quand ils imposent, de manière manifeste ou non, une trajectoire idéale imaginée par eux pour les leurs (en terme d'orientation sociale et professionnelle, de choix affectifs ou de tout autre choix de vie), car, dans ce cas, la loyauté demandée à cette trajectoire s'oppose clairement au libre arbitre (que le choix s'avère finalement judicieux ou non). C'est là qu'une indépendance matérielle peut, lorsqu'elle est possible, aider à se détacher d'une telle loyauté malsaine, liberticide.

L'exercice de la liberté peut donc demander, non seulement de se détacher intellectuellement (prendre du recul), mais aussi existentiellement : rompre avec un clan (ou une partie d'un clan) et/ou rompre avec une ou des relations affectives. Cependant, même si le clan peut percevoir cela comme une trahison, il ne s'agit pas de choisir la voie de l'anti-loyauté. Il s'agit de forger son autonomie de manière mature : conserver ou s'affranchir de telle règle, conception, etc., ou en inventer, non en fonction d'une loyauté ou du refus d'une loyauté, mais en fonction de qui est objectivement bon et valable dans la réalité de telle ou telle situation (ce qui peut passer par telle

ou telle indépendance matérielle, mais pas nécessairement). Ne pas chercher la loyauté ou son opposition, mais chercher à être intègre, dans le sens d'être fidèle à ce qui vaut afin d'être le plus juste possible par rapport à la réalité dans son ensemble, et à être charitable, dans le sens de vouloir le bien d'autrui pour autrui et de vouloir notre bien et œuvrant à cela, à court, moyen et long terme, ce qui ne s'oppose donc pas en soi à la fidélité dans les relations affectives.

Finalement, réfléchir en profondeur sur l'effectivité d'une liberté conduit à regarder au-delà des apparences et des jugements hâtifs ou simplistes (comme ceux où l'on confond liberté, autonomie et indépendance matérielle). Et face à ceux qui crient « Liberté ! » – que cela soit un appel à une liberté sociale, économique, affective ou intérieure – il faut discerner s'ils sont de vrais libérateurs ou des personnes qui libèrent d'une loyauté liberticide, mais pour asservir à une autre loyauté liberticide. Enfin, libre à vous (je vous le souhaite) d'appréhender avec recul et discernement le contenu de ce texte, assurément perfectible.

La mort avant le trépas

Au niveau biologique, on peut affirmer que la mort constitue la cessation de la vie. Mais on peut en outre affirmer qu'elle n'est pas uniquement le terme ultime d'une vie, mais qu'elle est également le processus plus ou moins bref qui conduit à ce terme. D'ailleurs, on parle non seulement de “morts” mais aussi de “mourants” ou d’“agonisants”. De plus, une vie humaine se limite-t-elle à la biologie, du moins dans notre appréhension de cette vie ?

Lorsque nous disons de quelqu'un qu'il est un “bon vivant”, nous ne faisons pas allusion à la santé de ses constituantes biologiques. S'il y a une mort biologique qui marque (quelle que soit notre croyance) la fin définitive d'une période, d'un type particulier de relations partagées qui passaient par la médiation d'un corps qui a désormais le statut de “cadavre” ou de “dépouille”, n'y a-t-il pas d'autres morts qui peuvent nous atteindre avant ce terme ?

On peut en effet parler d'une “mort sociale” lorsqu'il y a perte d'un statut ou d'une activité qui avait pour la personne une importance primordiale, ou lorsque celle-ci considère qu'il n'y a pas (ou plus) de place pour elle dans le corps social.

On peut parler d'une "mort éthique", par exemple lorsqu'un acte posé par une personne a des conséquences qui vont totalement à l'encontre de ses propres valeurs. On peut parler de "mort esthétique" lorsque le corps d'une personne, par exemple blessé ou défiguré ou du fait de moqueries, ne correspond plus à l'image que cette personne en avait. On peut aussi parler de "mort relationnelle" lorsqu'il y a une séparation. Etc.

Mais est-il approprié de parler de "mort", même de manière analogique avec le trépas? On pourrait en effet parler uniquement de blessure. D'ailleurs, certaines personnes arrivent d'elles-mêmes, ou avec un peu d'aide, à surmonter de telles blessures, à rebondir comme on entend dire. Toutefois, ces événements entraînent parfois un "effondrement intérieur" (comme l'effondrement du sentiment d'être utile, l'effondrement de l'image que l'on a de soi...), où quelque chose de constitutif de son être psychique se désagrège en laissant la personne démunie. Parce qu'il y a une telle sorte d'effondrement intérieur, cette personne a par conséquent besoin d'appuis extérieurs d'une part pour que soit extraite la cause de sa "mort intérieure" (par exemple en aidant à exprimer ce qui a été vécu, ce qui est ressenti...) et d'autre part pour redonner de la saveur à sa vie (par exemple en aidant cette personne à découvrir ou redécouvrir certains plaisirs, à se découvrir plus profondément, à déployer à nouveau ou pour la première fois tel ou tel de ses talents, ou en proposant

des perspectives d'avenir réalisables et constructives...). Il s'agit donc d'effectuer ce double mouvement pour lui permettre une “vie vivable”, c'est-à-dire une vie épanouissante qui dépasse le seul cadre de la biologie ou celui d'un quotidien juste supportable.

Cependant, ne faut-il pas également se demander pourquoi on peut éprouver de telles “morts” de notre vivant ? En effet, si des personnes éprouvent une “mort intérieure”, c'est qu'il peut y avoir – quel que soit le milieu social – des “délinquants”, des “criminels” voire des “meurtriers de l'intériorité” : des personnes qui poussent volontairement à désespérer, qui lèsent les relations, qui blessent une personne dans sa profondeur d'être, etc. On peut faire mention des indifférences, dénigrements, insultes, harcèlements..., tous ces “crimes et délits”, condamnables ou non pénalement, qui lèsent la personne en tant qu'être de relation.

Certes, mais au-delà de la liberté et de la responsabilité de chacun, il y a aussi notre finitude. Or celle-ci n'est pas uniquement biologique et même si notre existence purement biologique n'est pas sans lien avec le reste de notre existence, on peut très bien avoir un corps sain et les moyens de le maintenir comme tel et connaître l'une de ces “morts intérieures”, ou à l'inverse être en moins bonne santé voire malade, ne pas avoir les moyens d'une juste subsistance, et être capable de tirer positivement profit de son existence. Mais tous (quelle que soit leur situation sur le plan matériel ou celui de la santé)

ne sont pas capables d'avoir d'eux-mêmes une telle force ou solidité intérieure et s'ils l'ont, ils peuvent la perdre face à telle ou telle circonstance. Une telle finitude peut être le fait de ne pas avoir en soi les ressources pour faire face à telle situation (qui pour telle autre personne pourrait ne présenter aucune difficulté), ou avoir de telles ressources mais ne pas être en capacité de les utiliser car étant dans une sorte de sidération par exemple due au fait de ne pas avoir le vocabulaire adéquat pour pouvoir commencer à appréhender, même maladroitement, la réalité de cette situation.

Finalement, la mort la plus douloureuse n'est peut-être pas le trépas, mais la “mort intérieure”, cette mort contre laquelle nous pouvons lutter, avec les autres, dans la vie elle-même (et donc sans entendre sa fin), y compris par rapport aux personnes endeuillées et aux personnes ayant un pronostic vital engagé, même si cela peut être difficile voire long de trouver, dans ce qu'il peut rester de vie, ce qui peut encore s'épanouir ou simplement se partager ; contre laquelle nous pouvons lutter avec détermination mais sans acharnement, acceptant notre finitude et la liberté de l'autre.

Le pardon, au-delà du méfait

On peut faire le constat qu'absence de pardon et situations durables de blocages ou de vengeances peuvent être liées. Qu'est-ce alors que le pardon et qu'est-ce qu'il n'est pas ?

Est-il du domaine de la justice ? On peut considérer que la justice, celle qui agit dans l'intérêt durable d'une société, doit avoir pour rôle de reconnaître la personne victime comme telle et de lui permettre par là de se rétablir dans son estime de soi (ce qui peut être insuffisant mais n'est alors plus du ressort de la justice) ; de sanctionner l'auteur du méfait, car il est, en premier lieu, reconnu comme être unique, pleinement humain, donc libre et responsable ; la sanction devant faire partie d'un ensemble qui permette à cette personne de se rétablir ou de s'établir dans une saine citoyenneté. Mais quoi qu'il en soit de la manière dont s'exerce la justice, celle-ci est un tiers introduit entre la personne victime et l'auteur du méfait (s'il n'y a pas erreur judiciaire) ; tiers qui prive ainsi la victime (ou est censé la priver) de la possibilité d'exercer de fait une vengeance. Or cela n'empêche pas cette personne d'avoir et de garder un sentiment (compréhensible) de vengeance et de haine, y compris si la décision de l'institution

judiciaire est ou s'apparente à une forme de vengeance. Enfin, l'institution judiciaire ayant ses propres finitudes, il y a aussi les cas où un classement sans suite peut être décidé et à juste titre, dans le sens où le pouvoir judiciaire n'est pas en mesure, de lui-même, d'établir autre chose qu'un doute sur tel méfait.

Par contre, avant de porter un jugement sur un méfait, on peut enquêter et chercher les raisons qui ont conduit l'auteur de ce méfait à le commettre et à le commettre de telle façon. Ce faisant, on peut alors trouver, par exemple, une défaillance de la volonté, une insuffisance de l'intelligence, une part de contrainte comme un chantage sous-jacent, etc. Sauf qu'ici on ne cherche pas la part de méfait, mais la part d'erreur, de limitation, etc. (ce qui est le fait de notre finitude et non de notre liberté). Et si cette démarche n'est pas faite avec objectivité, on peut aller jusqu'à assimiler ce qu'il y a de méfait à de la finitude. La part de méfait étant ainsi masquée, on peut se dire que cela est finalement pardonnable, sauf que l'on a rien pardonner, on a seulement excuser.

Certes, on peut considérer qu'il restera toujours une part même extrêmement minime d'excusable, ne serait-ce parce que tout acte humain est accompagné d'une part d'ignorance (nous ne sommes pas omniscients sur tous les tenants et aboutissants de nos actes). Cette part d'excusable – les circonstances atténuantes, lorsqu'elles ont existé et furent prégnantes concernant la réalisation du méfait – peut amener à une décision de justice plus adaptée. Toutefois, le méfait

garde quelque chose d'imprescriptible. Ni la recherche de la part d'excusable ni une condamnation ne peuvent effacer l'acte commis. Et si on amoindrit faussement la part de méfait de l'acte, ne fait-on pas offense à la victime car niant, au moins pour une part, la cause réelle de sa douleur, de ses interrogations, etc. ? En effet, au-delà de l'objectivité du méfait, la personne qui en a été victime a été atteinte dans sa subjectivité. C'est pourquoi, quelle que soit la qualité des tiers (ceux qui enquêtent et ceux qui jugent) placés entre la personne victime et le responsable du méfait, la victime peut conserver amertume ou désir de vengeance ; et c'est pourquoi, au vu de la manière dont un méfait peut nous toucher intimement, nous ne pardonnons pas forcément plus facilement si nous comprenons les causes des actes, le fonctionnement d'une personnalité que s'il n'y a aucune circonstance atténuante probante.

Donc, s'il n'est ni du domaine de la justice, ni du domaine de l'excuse, qu'est-ce que le pardon ? La composition du terme "par-don" peut nous faire percevoir une dimension essentielle du pardon : celle du don. En effet, le pardon en tant que tel est un don offert par une personne victime à une autre, auteur d'un méfait, sincèrement proposé par la victime ou sincèrement demandé par l'auteur du méfait. Le pardon est par conséquent du domaine de la relation directe entre la victime et le responsable. Il ne peut être imposé, à la différence d'une décision de justice. Il est le fruit d'une liberté qui, au-delà de ce qui

peut être excusable, est consciente de la part d'inexcusable, mais qui considère que, malgré ou au-delà du mal effectivement commis, la vie vaut plus que tout, que la paix ou l'apaisement valent mieux que la guerre ou la vengeance mortifères. L'initiative humaine peut s'en trouver libérée : si l'acte ne peut être effacé, les mémoires peuvent être pacifiées. Car le pardon est un acte qui s'inscrit dans le temps. Il ne défait pas ce qui a été commis mais, avec lui, peut s'interrompre le cycle de la vengeance. La victime peut se libérer de la rancœur, de la haine, et la personne fautive peut de son côté être libérée de l'enfermement dû au remords ou de l'enfermement dû au refus de reconnaître sa responsabilité.

Toutefois, il y a des personnes qui sont profondément marquées dans leur être par des méfaits. L'acte du pardon peut être extrêmement difficile à décider. Pour certains, le seul pas posé sera de se placer au seuil d'un chemin vers le pardon. Mais c'est déjà une ouverture sur l'avenir. En effet, c'est au moins exprimer que le méfait est et sera toujours condamnable, sans toutefois ôter à la vie le droit au sens. Et c'est là qu'un autre type de tiers peut importer : tel groupe de personnes qui permet un cadre adapté à des rencontres entre personnes victimes et responsables de méfaits, en tant que sujets singuliers et non plus en tant qu'objets de haine ou objets d'un méfait ; lorsqu'une telle rencontre est voulue par chacun, non pour de fausses excuses, mais pour un vrai pardon consenti ou demandé et peut être un jour autant offert qu'accueilli.

Passé, futur, présent

Explorons ici le temps. Comme un explorateur sur l'océan, nous n'en explorerons pas toute l'étendue. Mais au gré de la réflexion, nous tracerons une voie à travers cette notion de temps qui nous est si familière. Et comme un explorateur, nous utiliserons nos propres expériences.

Commençons notre voyage par le passé. Notre monde et ce que nous sommes aujourd'hui sont hérités du passé proche et lointain. Tout ce qui s'est passé – les historiens, les psychologues, les médecins le montrent – marque notre société, nous marque. On peut préciser que tout ce qui s'est passé n'est pas seulement composé d'actes et de paroles, mais également de silences, de non-dits. Car silences et non-dits s'entendent aussi et marquent de leur empreinte.

Or, il est une partie de notre être qui enregistre quantité de ce que nous avons perçu, consciemment ou non : la mémoire, cette mémoire qui concerne toute notre personne, corps y compris, et pas seulement "l'intellect". Peut-être importe-t-il de remarquer le terme "quantité". En effet, dire qu'une personne a perdu la mémoire est peut-être faire un raccourci de langage : car ce qu'elle a pu perdre, c'est possiblement

la force du lien entre sa conscience et sa mémoire. Faire travailler sa mémoire est en ce sens augmenter cette force de lien. Il arrive à bien des personnes de ne se souvenir d'un événement que des années après, et il arrive à bien d'autres de se souvenir d'un non-dit pesant : la mémoire conserve bien quantité de choses.

Que faire alors de ce passé que l'on hérite ? Certes, nous ne pouvons pas le modifier, mais nous pouvons l'assumer. Cela nécessite un travail patient, de prendre du temps ! sans toutefois le remplir sans cesse de ce travail, sinon il n'y a plus de place pour l'instant présent. En ce qui concerne notre propre histoire, c'est un travail qui demande patience, par exemple du fait que ce que nous pouvons comprendre du passé en notre intellect nécessite un temps plus ou moins conséquent pour que ce qui résulte de cette compréhension se diffuse dans tout notre être, en particulier en notre corporéité. Concernant l'histoire de tel ou tel groupe humain, c'est un travail qui demande aussi patience, par exemple afin de recueillir diverses informations permettant une vue d'ensemble.

Quoi qu'il en soit, par ce travail (qui peut être à reprendre et qui garde une part de finitude, car ce que nous croyons nous souvenir ou connaître correspond plus ou moins à la réalité), l'événement passé – qu'il soit jugé positif ou non – devient expérience. Cette expérience peut ainsi servir de repère – par exemple pour distinguer ce qui peut être judicieux de ce qui ne l'est pas – afin de construire un aujourd'hui (avec ceux qui

vivent avec nous) et un futur (pour ceux qui vivront après nous) positifs, porteurs de liberté, de paix, de joie. Le travail sur le passé est tourné vers l'avenir et peut alors faire sens.

De plus, si nous héritons du passé, ceux qui seront après nous en hériteront à leur tour. Après une période conséquente, tous ceux qui aujourd'hui vivent sur cette Terre n'y vivront plus. Il nous incombe donc de donner, à nos prochains, un passé qui soit un héritage où il fait bon vivre. Où il fait bon vivre concrètement, réellement, durablement (pas en construisant des utopies ou des théories en “isme”). Où il fait bon vivre avec la nature (malgré ses dangers), avec chacun, dans les relations, avec soi-même, en tout son être (corps, parole, affectivité). On peut alors rappeler que, pareils aux non-dits, les actes non-faits peuvent aussi laisser leur empreinte dans l'histoire, comme par exemple une aide refusée.

Il nous faut, nous venons de le voir, pour construire l'avenir, assumer le passé. Mais le présent qui est entre, quel est-il ? Pour cela, continuons notre voyage, plus particulièrement en nous-mêmes. Nos cinq sens (vue, ouïe, toucher, odorat, goût) sont des sens de réception. Prenons la vue en exemple. La lumière qui arrive à l'œil a déjà parcouru une distance dans une durée. L'information passant par le nerf optique parcourt aussi une distance dans une durée. Même si c'est de bien peu, l'information qui arrive au cerveau donne une réalité qui est déjà passée. Si nous disons “Je saisis le présent”, cette phrase qui utilise un verbe conjugué au présent, une fois dite, est déjà

passée. Si nous pensons cette phrase, une fois pensée, elle est déjà passée.

Le présent peut-il alors être réellement saisi ? Nous échappe-t-il inexorablement ? Pour répondre à cette question, passons de notre corps à l'univers entier. Nous pouvons alors constater que l'espace et le temps sont intrinsèquement liés. Même si je dis ne rien faire durant une minute, mon organisme n'est pas inactif, la Terre se déplace : on peut considérer l'espace-temps, de notre point de vue d'êtres insérés dans une histoire continue, comme une unique entité animée.

Avec ce constat que l'espace-temps est quelque chose en mouvement, nous pouvons considérer que dans la phrase ci-dessus : « Si nous disons “Je saisis le présent”, cette phrase qui utilise un verbe conjugué au présent, une fois dite, est déjà passée. », nous nous situons dans un point de vue statique du présent ; point de vue qui n'est donc pas réalité. Le présent, inséré dans l'espace-temps, est dynamique.

Or, pour attraper une balle au vol, nous effectuons des mouvements : notre approche de la balle est dynamique. Lorsque nous pensons “Je saisis le présent”, cette pensée est dynamique : nous avons, de ce point de vue, bien saisi le présent. Par conséquent, le présent est saisissable dans la dynamique de notre vie ; dynamique dans le sens où la vie est porteuse d'un devenir, même si elle a besoin par exemple de cycles d'activités et de repos et détentes pour que ne soit

pas épuisée sa vitalité. Vivre de la dynamique du présent, ce n'est donc pas vivre une fuite en avant où l'on ne penserait qu'à un futur sans profiter de la vie ; c'est au contraire vivre pleinement l'instant présent, mais sans non plus hypothéquer l'avenir.

On peut alors se souhaiter, pour continuer notre voyage dans le temps, un présent dynamique où le passé est assumé, l'avenir construit, l'instant habité.

Principe fondamental de la violence

En posant comme affirmation initiale que la violence envers autrui est liée, entre autre, au principe suivant : “Lorsqu'une personne commet une violence (maltraitance physique ou psychique plus ou moins manifeste) envers une autre personne, elle cherche plus ou moins consciemment à ne pas se sentir coupable, à se décharger de sa responsabilité, en reconnaissant une autorité qui justifie son acte.” – peut-on expliquer, au moins en partie, les ravages dus aux régimes dictatoriaux ? Mais avant de répondre, ne faut-il pas d'abord réfléchir plus avant sur les termes de ce principe afin de voir si ce dernier se tient ?

Tout d'abord, on peut considérer que la violence va de celle qui est ou qui nous semble bénigne à celle qui est ou qui nous semble inhumaine. “Qui est ou qui nous semble” avons-nous écrit, car comment définir une échelle objective de la violence ? D'une part, la condamnation du méfait sera sujette aux valeurs sociales actuellement en cours. Par exemple, telle atteinte à un bien sera-t-elle jugée plus grave que telle atteinte à une personne ? D'autre part, un méfait lèse une ou des personnes uniques, ayant chacune une personnalité et une

histoire singulières. Or, une “simple moquerie” peut être celle de trop qui vient désinhiber un passage à l'acte suicidaire. À l'inverse, telle personne ayant reçu un coup de couteau presque mortel et qui avant était murée dans un égoïsme, après une prise de recul, jouit maintenant d'une vie où elle accueille l'autre pour ce qu'il est. Finalement et au-delà de la question de la justice, on peut au moins considérer deux choses. D'une part, dans ce qu'ils atteignent les personnes dans leur subjectivité, les mots sont parfois aussi tranchants, si ce n'est plus, que des armes. D'autre part, définir une échelle de la violence peut servir à ne pas se sentir vraiment responsable des violences que l'on juge bénignes, en considérant que cette échelle montrerait que de tels faits ne sont pas graves ou pas si graves.

Revenons au principe. Pour ne pas se sentir coupable, est-il écrit, chaque personne reconnaît une autorité. Comment comprendre cette autorité? On peut la comprendre comme étant une entité (personne, institution y compris l'institution judiciaire qui peut définir à travers sa jurisprudence une échelle des violences, législation, principe appris ou que l'on a élaboré soi-même, etc.) à laquelle une personne se réfère, au moins dans ce qu'elle trouve justifier son acte (cette autorité pouvant, prise entièrement, condamner cet acte).

Telle personne qui fait mourir un condamné à mort, par une action plus ou moins directe, peut reconnaître l'institution juridico-pénale pour laquelle il travaille comme ayant

force de loi au-dessus de toute autre considération (telle que la faillibilité de la justice, une non-vindicabilité, un respect de la vie humaine comme principe d'un humanisme supérieur à toute personne y compris celle-là même qui ne l'a pas respecté pour autrui...). Tel conjoint ou telle conjointe qui exerce une violence envers son ou sa partenaire peut, par exemple, considérer sa propre personne comme faisant autorité, dans le sens où elle serait porteuse d'une supériorité qui justifierait l'inscription d'une infériorité dans la vie de l'autre, cet autre qui devrait par là comprendre, d'après son ou sa bourreau, combien elle ou il a de la chance, étant si inférieur(e), d'être avec une personne si supérieure. Tel propriétaire d'entreprise qui impose aux employés telle forme de travail, dont on sait pourtant par la médecine qu'elle est nuisible à la santé humaine, reconnaît par exemple telles manières de faire du "bénéfice" (ou telles manières d'exercer un management) comme ne pouvant être que bien pensées puisque élaborées par des gens diplômés, y compris si ces bénéfices ne servent même pas à pérenniser l'entreprise dont il a la responsabilité et pour laquelle ses employés perdent de leur santé (maltraitance envers leur organisme ou leur psychisme). Telle voleuse à l'arraché reconnaît par exemple un principe de supériorité de l'exercice de talents particuliers qui, considère-t-elle, lui justifierait un "droit d'exception" à exercer ses propres talents (exception dans le sens où elle n'est pas fondamentalement contre une loi qui protège... ses propres biens). Quelqu'un qui

insulte ou bannit une personne qui ne correspond pas aux critères formant ce qu'il considère être la norme identitaire de son groupe peut reconnaître ce groupe comme se distinguant positivement des autres, car sinon, pense-t-il, il n'en ferait pas partie. Tel éducateur usant de chantage affectif (violence psychique) peut reconnaître certains “procédés éducatifs” où la fin justifierait les moyens. Etc.

Au regard de la dignité inhérente à toute personne, est-ce qu'une violence est toujours fondamentalement injustifiable ? On peut laisser à chacun le soin de réfléchir et de répondre à cette interrogation. Cependant, toute violence ne risque-t-elle pas d'être cause de blessure(s) physique(s) et/ou psychique(s) donc de séquelle(s) plus ou moins profondes ? Maintenant, on peut toujours créer l'échelle des blessures et des séquelles...

Si l'on en revient à cette autorité telle que présentée ci-dessus, est-elle toujours reconnue comme une autorité que l'on approuve ? Lorsqu'elle offre à celui ou celle qui commet une forme de violence de motiver son acte ou du moins d'autoriser (d'après ce que cette autorité véhicule comme considération de l'autre ou de soi) à commettre un mal où l'on retire plaisir, satisfaction, cette autorité est par conséquent approuvée. Mais, par exemple, un parent, homme ou femme, qui frappe son enfant qui a commis, d'après ce parent, une monstrueuse bêtise, peut reconnaître cela comme faisant partie des “punitions nécessaires”, mais trouver dans le même temps que “devoir” agir ainsi est une tâche profondément

ingrate. La reconnaissance de l'autorité peut donc autant être source d'une totale inhibition morale qu'être source de conflits intérieurs, même si dans un cas comme dans l'autre, l'autorité n'est pas réellement remise en question mais absolutisée (reconnue comme supérieure, d'où le fait qu'il serait bon ou juste de s'y soumettre).

Toutefois, comme toute réalité en ce monde, cette reconnaissance n'est pas nécessairement immuable. Il peut arriver que l'autorité ne soit plus reconnue. Quelles peuvent en être les répercussions ? Prenons deux cas. Premier cas, la personne ne reconnaissant plus cette autorité, se sent par conséquent responsable, coupable des actes commis sous celle-ci. Soit tournée vers son seul sentiment de culpabilité, la personne déprime avec les conséquences que cela peut entraîner, soit elle a une volonté d'assumer au mieux ce qu'elle a fait. Par exemple, tel ancien détenu, qui a été bien entouré, va parler de son expérience dans tel milieu de vie pour faire part des tenants et des aboutissants de son ou de ses méfaits, ou alors prendre tel autre engagement citoyen.

Deuxième cas, l'être humain, toujours inventif, reconstruit une nouvelle autorité, en se disant par exemple : « Je ne savais pas, on ne me l'a jamais dit », « On m'a appris ou dit de faire comme ça ». Et voilà, c'est « on » qui est coupable. Et cette personne peut même se placer ainsi dans une situation de victime. En effet, elle “faisait confiance” à l'autorité et cette dernière l'aurait en fait trahie !

Les ravages des régimes dictatoriaux peuvent peut-être nous paraître inconcevables. Suivons le raisonnement suivant. Il suffit – entre autre – aux responsables du régime de bien hiérarchiser le système pour que personne ne se sente coupable. En effet, celui qui exécute les ordres ne se considère pas responsable des méfaits, car « on » l'oblige à les réaliser. Son ou sa supérieur(e) ne se considère pas responsable des ordres, car « on » les lui a imposés... Les seuls qui ne reconnaissent pas cette autorité étant celles et ceux qui entrent en résistance. Bien sûr, vous, si vous étiez dans une telle situation, vous... vous feriez quoi ?

La technique et le bonheur

La technique sert-elle le bonheur de l'homme ? Afin de répondre à cette question, considérons l'art, dans le sens d'art médical, architectural, d'art du trait, floral, etc. Ces arts sont constitués par un ensemble de connaissances et de techniques nécessaires pour maîtriser une ou des pratiques données. Les techniques semblent donc autres choses que des connaissances. Elles sont des moyens, ensembles de moyens, procédés, etc., adaptés à une fin : celle de l'exercice d'une pratique.

En effet et par exemple, les procédés d'utilisation d'un bloc opératoire servent à la pratique chirurgicale. Les outils de ce bloc, comme le cardiographe, assistent aussi cette pratique ; le chirurgien voulant tirer de ce bloc la meilleure efficacité possible.

Cependant, ces procédés, ces outils et ce niveau d'efficacité n'existaient pas auparavant. Il y a, liée à la notion de technique, la notion de progrès. On utilise d'ailleurs l'expression de "progrès techniques". À quoi sert ce progrès ? Une réponse serait de dire qu'il sert à maîtriser de mieux en mieux la matérialité du monde (cf. l'urbanisme par exemple) et la

nôtre (cf. la médecine par exemple), et par là à se libérer des contraintes de ce monde.

Toutefois, il existe aussi des techniques de communication, telles celles de la publicité ou celles de l'échange d'information. La technique ne porte pas seulement sur les choses mais aussi sur les êtres. Il y a donc présence, ou tout du moins risque d'asservissement ou de manipulation de ceux qui possèdent ou maîtrisent la technique sur ceux qui ne la possèdent ou ne la maîtrisent pas.

De plus, le technicien est-il libre face à la technique ? Le chirurgien peut-il laisser tomber le bloc opératoire qu'il connaît si bien pour retourner à des techniques antérieures ? La technique ne semble-t-elle pas "piéger" l'homme : lui qui voulait se libérer des contraintes présentes en ce monde n'a fait que rendre son approche plus complexe (plus de techniques, de domaines, de procédés, etc.) et donc peut-être plus "enchaînant" qu'avant. Par exemple, peut-on ne pas utiliser telle ou telle technique sans se trouver plus ou moins exclu ?

Devant cette formulation plutôt négative de la technique, on peut objecter que le progrès des techniques médicales (comme celles de la chirurgie réparatrice) est un bienfait et il l'est fort souvent. Seulement, la technique ne sert pas ici directement le bonheur de l'être humain, dans le sens où elle sert ici à enlever ou amoindrir son malheur. De plus, il y a eu – et il y a toujours – des personnes, qui, malgré des souffrances

physiques, ont été heureuses, car par exemple entourées par des personnes bienveillantes. Quant à la médecine de réalisation des désirs (telle la chirurgie esthétique), ne peut-on pas dire qu'elle sert également non au bonheur mais, éventuellement, à enlever ou amoindrir un malheur subjectif, telle une mésestime de soi ou un manque ?

L'arrivée de la voiture – fabuleux moyen de transport en terme de technique – Internet, la communication sans fil, etc., qui élargissent indéniablement nos possibilités d'action, n'ont pas rendu les hommes plus heureux, plus humains. En effet, les moyens pour rendre heureux les autres – comme une présence aimante, une écoute attentionnée – sont accessibles à tous et sont véritablement libérateurs, car ils ouvrent l'homme à l'autre. Le bonheur ne se trouve-t-il donc pas, non par la technique, mais par un art particulier : l'art de vivre ensemble ?

Un peu, beaucoup, passionnément...

Après « un peu, beaucoup, passionnément », il y a « à la folie ». On peut admettre que des excès de passions, comme avec la jalousie, relèvent d'une forme de folie. Dans un crime passionnel, la personne est, plus ou moins, le jouet de sa passion (lorsque ce crime est vraiment “passionnel” et non qualifié abusivement comme tel pour éluder toute responsabilité ; sachant que si cela permet une certaine compréhension, ce n'est en rien une justification ni du crime ni d'un refus de considérer la part de liberté, même fort minime). Si la passion a ici quelque chose d'aliénant c'est parce que la personne n'est pas suffisamment maîtresse d'elle-même, dans le sens où sa raison n'est pas ou bien peu le générateur de ses actes. « Je ne pensais plus qu'à elle... à lui... ». De par sa passion, son attention se fixait uniquement sur “l'objet” de cette passion ; cet “objet” étant ici une personne qui n'était donc pas ou plus considérée comme sujet d'une relation d'altérité. La passion a entraîné une modification de la perception du monde, d'autrui, de soi-même : tout était mesuré à l'aune de l'objet de cette passion, objet devenu, pour le jaloux ou la jalouse, un absolu.

La passion est donc un générateur pouvant supprimer (annihiler ou inhiber) jusqu'à certains repères ou valeurs de l'individu lui-même. Si les excès des passions peuvent être nuisibles, il ne s'agit cependant pas de faire table rase de nos passions, car elles sont une part du contenu de notre vie. Si la raison peut nous universaliser, la passion nous particularise. Les passions font partie de notre "moi". En effet, la passion est un générateur qui nous pousse à agir et donc à nous inscrire dans l'existence. Sans elle, nous pourrions n'être que dans la contemplation, la prévision, sans prise sur le monde, sans insertion dans le moment présent. Et c'est entre autre par nos passions que notre identité n'est pas achevée mais qu'elle est projet, devenir.

Toutefois, la question peut alors être posée quant à savoir comment nous pouvons rester maître de nous-mêmes, entraînés par nos passions. Si nous pouvons nous poser cette question, c'est que nous pouvons être victimes d'une sorte d'illusion. Cette illusion nous laisserait croire que nous avons la pleine capacité de choisir, de nous déterminer par nous-mêmes, sans subir de contraintes ou d'influences intérieures. L'impression d'un libre choix ne signifie pas nécessairement que ce choix est réellement libre, cette impression pouvant n'être qu'une illusion.

Pour ne pas être pris dans ce mirage, il s'agit alors de regarder avec lucidité ses actes, aspirations, désirs, sentiments, etc., afin de connaître les causes qui nous déterminent ;

sachant que cet accès au moi n'est pas un fait immédiat mais une quête progressive, continue.

Cependant, si les passions font partie de notre “moi”, la passion ne reste-t-elle pas un générateur égocentrique ? Or, s'il est bon de ne pas renier un droit d'être soi-même, avec ce qui nous constitue, cela ne justifie nullement une attitude où l'on ne fait aucune place à l'autre, non pour ce qu'il peut nous apporter, mais pour ce qu'il est dans sa singularité. La passion peut aussi avoir quelque chose de fluctuant et de superficiel et s'y référer comme seul fondement de son agir peut entraîner une inconstance irraisonnée ou une inconsistance. Enfin, il peut y avoir le « pas du tout » ou le plus de passion. Il n'est donc pas inutile, loin s'en faut, de coupler à ces générateurs que sont les passions d'autres générateurs de notre existence, tels que le respect pour autrui comme sujet de relations, le pur travail de raison qui peut s'avérer fructueux même s'il peut avoir une part d'austérité, etc.

La passion n'est finalement « à la folie » que si nous restons dans l'illusion de son inexistence ou dans celle, opposée, de son total contrôle. C'est dans l'illusion que la passion peut être destructrice. Alors que si elle est assumée dans la dynamique de notre vie, elle est créatrice, uniquement pour soi ou aussi pour l'autre, suivant la place que nous laissons à l'empathie et à l'estime que nous avons envers la singularité d'autrui.

INTRODUCTION

aux considérations-définitions

Il peut être plus facile de réfléchir à partir d'un support (texte, discours, documentaire, débat, etc.) qu'à partir de ses propres pensées : le recul peut s'avérer plus simple puisque le support est déjà extérieur à nous-mêmes. L'ensemble des considérations-définitions qui suivent sont là comme de possibles “matières premières”, comme des repères pour un chemin de pensée dont on peut suivre la direction si elle nous semble bonne, sachant qu'il peut aussi s'avérer fructueux de savoir faire du hors-piste et tracer son propre raisonnement au-delà des raisonnements que d'autres ont pu suivre.

Si telle et telle de ces considérations-définitions peuvent servir pour un libre parcours intellectuel concernant tel ou tel sujet, elles peuvent aussi être utilisées dans le but de prendre une vue d'ensemble. Nos constitutions, “lois fondamentales”, fixent l'organisation de nos États, avec par exemple les modalités à observer pour articuler les pouvoirs entre eux, leur assurer (ou non) tel degré d'autonomie respective afin de limiter (ou non) l'arbitraire, l'inaction, la corruption, etc. Et avant le texte spécifiquement législatif, ces constitutions peuvent avoir un préambule avec une série de « Considérant... ». On

peut estimer qu'il devrait toujours s'agir là, plus qu'un regard qui se veut lucide sur l'histoire passée avec tous ses errements et ses violences, de tenter de penser, en le faisant dans une unique réflexion, à tout ce qui fait une société et ce qui fait une société la moins mortifère possible. C'est également à une telle tentative que ces considérations-définitions peuvent donc servir.

Mais quelle que soit l'utilisation de ces considérations-définitions, même si elles peuvent être utilisées comme des “prêts-à-penser” dont il n'y aurait rien à redire, elles n'ont pas été voulues comme telles. Par conséquent, libre à tout lecteur de s'en servir pour les modifier, les enrichir, pour chercher à les justifier ou les contredire, ou autre chose encore. Et de ce qui est présenté ici, puisse chacun n'être ni contre mais pas non plus pour, s'il ne peut expliquer pourquoi, au moins à lui-même.

L'armée

Il s'agit d'un corps de professionnels qui doit être subordonné au pouvoir civil, efficace et mobilisable pour :

- la défense des populations civiles, dans la mesure du possible tout à la fois à court, moyen et long terme ; la lutte proportionnée contre l'atteinte aux populations civiles ;
- la (re)construction des infrastructures essentielles à une vie sociale digne et pacifique ;

Cela sans sous-traitance car devant être garante par elle-même de son efficacité et de ses responsabilités ; garante aussi d'un secret utile à ses missions, sauf s'il s'agit de dénoncer une utilisation abusive de ses capacités ou instruments, en particulier si cette utilisation sert pour défendre des intérêts financiers ou politiques lésant l'écologie ou le droit de peuples à disposer d'eux-mêmes ou si cette utilisation constitue une lutte disproportionnée telle que l'utilisation de toute forme de torture, ou de détention ou d'interrogatoire lésant une saine justice.

Le bien

L'exercice du bien peut être prescrit par des règles sociales ou législatives, mais la compréhension du bien ne peut être imposée car elle nécessite d'être accueillie.

La citoyenneté

Elle est la capacité de gouverner la société avec les autres personnes citoyennes :

- à titre individuel : la capacité de prendre soin de toute personne, particulièrement de toute personne qui n'a pas la majorité, de toute personne qui souffre, de toute personne victime d'un acte contredisant sa dignité ; la capacité d'aider toute personne à prendre soin d'elle-même, particulièrement celle qui n'a pas la majorité ; la capacité à reconnaître et à défendre l'égale dignité de tout être humain ;
- à titre social : la capacité de permettre l'instruction, de s'investir pour une société toujours plus démocratique ; la capacité de participer à l'écologie, à l'économie, à l'éducation, à la justice, au progrès.

La civilisation

Elle consiste en une lutte des êtres humains contre les précarités liées à leur existence jusqu'à transcender les réponses à leurs besoins primaires en des créations artistiques ou purement intellectuelles en tout domaine, y compris dans les activités répondant aux besoins primaires ; sachant qu'une civilisation humaniste s'effectue avec la volonté qu'il n'y ait aucune forme de domination des uns par les autres.

Le débat

Pour être de qualité et fructueux, il ne s'agit pas d'effectuer un double monologue où chaque partie défend son point de vue sans vraiment écouter l'autre qu'elle ait tort ou raison, laissant ainsi à des spectateurs éventuels juger des différentes

positions; mais il s'agit de considérer le débat comme un lieu autre, distinct des parties en présences, de rechercher ensemble une base, un fondement, sur laquelle on peut commencer à être d'accord même s'il faut pour cela creuser très loin, puis de cheminer à partir de cette base en recherchant autant que faire se peut les différents tenants et aboutissants tout en s'aidant, en particulier pour donner matière à l'échange, des apports contradictoires ou non de chacun et de la confrontation des idées, des points de vue; ainsi peut surgir du vrai et des bonnes solutions, car la parole est devenue médiation et parce qu'aucune des parties ne prétend plus posséder la vérité, mais tous la recherche ensemble.

La démocratie

Elle est le gouvernement de la société par tous les citoyens qui nécessite une pleine maturité de ces personnes, particulièrement pour que l'exercice de la justice ne soit pas l'exercice d'une vengeance individuelle ou collective ni d'une ségrégation; sachant que ce que veut la majorité n'est pas nécessairement bon pour la ou les minorités ni même pour la majorité, de même concernant ce que veut la ou les minorités.

La dépendance

L'être humain est plus ou moins dépendant de l'existence, de l'organisation de la matière, du vivant, de la maturité, de la préhension, de la parole, des relations affectives.

L'écologie

Un sain « discours (-logie) sur l'habitat (éco-) » est lié à la volonté des personnes :

- d'organiser le territoire en diverses régions géopolitiques viables permettant concrètement une mixité sociale, y compris avec ceux ayant un ou des handicaps, et sans refuser toute vie sociale à ceux ayant une ou des démences ; régions qui n'excluent ni la vie sédentaire ni la vie itinérante ;
- d'utiliser avec une intelligence bienveillante les ressources naturelles, particulièrement pour prévenir toute famine et toute épidémie (touchant les êtres humains ou les animaux) et pour que chacun, de génération en génération, puisse se nourrir ou être nourri ;
- par leurs actions ou leurs créations, de ne pas dégrader — au moins et de manière assurée par un sain principe de précaution, pas au-delà d'une génération et pas au-delà d'un lieu précis — la qualité de la terre, de l'eau ou de l'air ; de ne pas avoir un effet rendant infertile ou malade (les humains, animaux ou végétaux), y compris par d'éventuelles armes ; de ne pas léser les ressources dont dépend de manière vitale tout ou partie, même minime, de l'humanité.

L'économie

Une saine « loi (-nomie) sur l'habitat (éco-) » est liée à la volonté des personnes :

- d'animer la société avec un art de bien vivre et donc avec un

sain rapport au temps, ce qui passe par des instants et des lieux de convivialité au-delà des cercles familiaux et amicaux, de même pour se retrouver face à soi ;

- de développer leurs talents selon leur personnalité et leur intellect et leur corporéité de manière plus ou moins spécifique pour leur propre bien, pour celui d'autrui, ainsi que pour la société et la solidarité entre les peuples ; de développer un sens de l'humour et un humour bienveillant (ce qui n'exclut pas le regard critique qui fait réfléchir) ; de développer une capacité de se défouler sans porter atteinte à son intégrité ni à celle d'autrui ;

L'usage de la monnaie — technique d'échange totalement imaginée — quelle que soit sa forme et quel que soit son encadrement n'est pas une nécessité intrinsèque à l'existence d'une société. Dès lors, comme pour toute technique (ayant ses avantages, ses limites, ses inconvénients), cela peut ne pas aller dans le sens du progrès social, surtout s'il n'y a pas ou peu de place pour la gratuité, de même pour la coopération, de même pour une liberté individuelle ou collective d'entreprendre, d'innover, d'inventer (créer ou découvrir).

L'éducation

L'éducabilité d'un être humain est liée au fait qu'il vient au monde avec une forte précarité : riche d'une multitude de potentialités mais, seul, incapable de survivre ni même de trouver les gestes élémentaires des rapports humains, c'est-à-

dire que si l'être humain se caractérise par le fait qu'il peut sans cesse apprendre, il doit tout apprendre.

Une éducation de tout l'être humain vise à :

- socialiser, c'est-à-dire permettre à une personne de connaître et d'intérioriser pour une part ce qui est nécessaire et utile pour se mouvoir dans une société qui la précède; cela suivant les réalités de chaque âge, de l'enfance à l'âge adulte en passant par l'adolescence, par conséquent allant, au fur et à mesure, de l'imposition à la proposition, puisque être libre et responsable s'apprend aussi; l'objectif n'étant pas de socialiser pour enfermer une personne dans un rôle ou un statut, mais de socialiser une personne qui puisse faire usage de sa liberté et avoir la volonté et le courage nécessaire pour réussir à réaliser et à se réaliser, en particulier en ce qui dépend et dépendra d'elle seule; et, la fraternité n'étant pas innée, de socialiser en faveur d'un humanisme par l'apprentissage du respect de soi et des autres, de tous les autres, et par le développement d'une capacité d'empathie, c'est-à-dire d'une capacité à considérer l'autre ainsi que ce qu'il vit ou a vécu, avec ses propres ressources, mais aussi au-delà de soi, de ce que l'on vit, de ce que l'on a vécu, c'est-à-dire d'être capable de ne pas lui être existentiellement distant tout en se sachant distinct, ainsi que par une capacité à recevoir et donner des marques d'affection;
- permettre le développement à la fois des potentialités

sociales et des potentialités singulières d'une personne — pour ses potentialités elles-mêmes, donc au-delà d'une vision utilitariste — et au mieux de chacun des divers milieux éducatifs (famille, école, institution ludique et artistique, association citoyenne, etc.); avec un apprentissage, sans excès, du goût voire du plaisir de l'effort, de réaliser par soi-même, et du goût de la qualité, du travail bien fait, car la médiocrité (faire mal ou moins bien ce que l'on peut bien faire) n'est pas sans conséquence sur la confiance et sur une saine émulation au sein des rapports sociaux ;

- permettre le développement d'une ouverture d'esprit, d'une curiosité intellectuelle, en même temps qu'instruire de connaissances afin de communiquer, se connaître, y compris en sa corporéité et son affectivité, connaître son environnement tant proche que lointain en leurs diverses facettes, exercer des activités contemplatives et des activités productives, et afin de prendre par soi-même les moyens de s'instruire ;
- apprendre à réfléchir de manière raisonnée, à philosopher, en particulier pour être en capacité de discerner le vrai du faux lorsqu'ils sont mêlés et prendre du recul sur la manière et le contenu dont on a été éduqué et qui sont issus d'un contexte social perfectible qui, nous précédant, finit par devenir nôtre et donc par incomber à notre responsabilité.

Cette éducation est de la responsabilité de chaque membre de la société ; par conséquent, les parents n'y ont pas un rôle

spécifique par rapport à leurs enfants, mais ils y ont une place singulière, du fait qu'ils sont les référents premiers de leur(s) enfant(s) et cela dans une relation qui a une dimension affective notable.

L'égalité

Tous les êtres humains possèdent une égale et imprescriptible dignité quels que soient leurs sentiments en la matière ; ce qui justifie une lutte contre les inégalités injustifiables, c'est-à-dire contre les discriminations ; sachant qu'est discriminatoire une différence qui n'a aucune justification objective ni raisonnable, probante ; sachant que les victoires pour l'égalité ont démontré qu'il n'est pas utopique de croire au changement pour rendre le monde meilleur et de s'en donner les moyens.

L'élu

En république, les élus ont la responsabilité légale du gouvernement de la société, ce qui ne décharge en rien les citoyens de leur responsabilité morale envers la société.

Chaque élu ne représente que ses propres opinions, puisque la représentativité est un concept idéologique (seul un messenger représente la parole d'un autre et, dans ce cas, ce n'est pas lui en tant que personne singulière qui exerce cette activité mais en tant que moyen de communication). L'intérêt qu'un élu soit élu par telle circonscription ne réside donc pas dans une utopique représentativité, mais dans sa connaissance de

cette circonscription. De plus, le seul critère du bon exercice du pouvoir est le service d'un bien social et non la réalisation de promesses ou de consensus majoritaires, si ceux-ci ne servent pas un bien social.

L'État

La fonction fondamentale et unique de l'État est d'être au service de la société pour la justice et le bien social, donc à ne pas empêcher tout progrès vers plus de démocratie et de démocratie humaniste. Ce service consiste entre autre dans la protection des personnes et de la société; sachant que la police consiste d'abord dans la lutte contre les préjugés et dans la médiation, que le secours consiste d'abord dans la prévention, que police et secours nécessitent pour être efficace une vigilance réaliste et active ainsi qu'une capacité de réaction face aux divers risques ou menaces mais cela sans porter atteinte au vivre ensemble.

L'être humain

Il a en interdépendance :

- une capacité de relation, une capacité de vie, une capacité de croissance, une capacité de geste, une capacité de parole, une capacité de désir — qui peuvent cependant être limitées par l'isolement, la mort, la régression, la paralysie, le mal déjà présent, le mal imposé par autrui, le mal choisi par l'individu lui-même ;

- de par sa capacité de parole : une capacité de s'exprimer par son corps, une capacité de compréhension, une capacité d'interaction avec ses désirs ;
- de par sa capacité de compréhension : une possibilité de ne rien croire pour ce qui est du domaine de sa raison, une nécessité de croire pour ce qui est du domaine de son existence (sinon il ne dirait ni ne ferait rien) ;
- de par sa nécessité de croire : une capacité au mal à travers la violence, la tromperie, l'oppression ; une capacité au bien par la sagesse en tant qu'art de vivre durablement avec bonheur, par la raison en tant que compréhension orientée vers le vrai, par le désir en tant qu'élan à goûter et à nourrir une existence et des relations humanisantes.

La gouvernance

La gouvernance citoyenne ne consiste pas dans un gouvernement par la majorité ni par un consensus donnant-donnant, mais utilisant l'investigation, la vérification, la discussion, le débat, etc., elle consiste à rechercher autant l'unanimité de citoyens éclairés et de bonnes volontés (qui veulent vraiment décider et agir) que le réalisme (fondant les décisions sur des connaissances réelles concernant les tenants et les aboutissants, sur un juste équilibre de probabilités concernant les éventuels avantages et inconvénients et non sur un excès de certitudes, ne substituant pas l'anecdote à l'analyse des faits, la transmissibilité d'une histoire à la véracité des faits, etc).

L'humanisme

Le degré d'humanité d'une société est lié à son respect, à sa sollicitude envers tous ses membres. Et rien n'est définitivement acquis, ne serait-ce par le seul fait que les générations succèdent aux autres (une société aurait pu être fort humanisante hier ; aujourd'hui, elle pourrait être médiocre sur ce plan).

La justice

Elle est comme divisée en deux justices interdépendantes, à savoir :

- la justice sociale qui consiste à ce que toute personne puisse avoir ce dont elle a besoin pour vivre bien ; à la lutte, non contre autrui sauf dans le cadre d'une légitime défense, mais contre la discrimination, contre la violence et la tromperie et l'oppression ;
- la justice d'État qui, seule, a le droit de condamnation et de détention, sachant que toute détention même préventive ou passagère n'est pas sans effets psychologiques et sociologiques ; dont la mission première est la recherche de la vérité (distinguant ce qui semble certain de ce qui n'est qu'hypothèse, étant clair sur ce que l'on sait et sur ce que l'on ignore, sur ce qui est à charge et sur ce qui est à décharge), sachant que si ce qui est raisonnablement convaincant n'est que le doute, il est préférable de laisser un potentiel coupable en liberté (d'où une justice inaboutie)

que de condamner un innocent (d'où une justice inaboutie doublée d'une injustice) quitte à mettre en place une forme de surveillance la plus respectueuse possible de cette personne ; dont la mission seconde est de reconnaître comme telles les personnes qui sont victimes, innocentes, responsables de méfaits, dangereuses, et d'apporter, de proposer ou d'imposer les réponses les plus adaptées à ces reconnaissances ; sachant qu'elle n'est pas infaillible et donc qu'une personne peut être victime d'une erreur judiciaire et, si tel est le cas, doit pouvoir être reconnue comme telle ; sachant qu'au-delà d'une sanction adéquate, il s'agit d'insérer au sein d'un projet réaliste les personnes responsables de méfaits dans l'objectif qu'elles puissent (re)trouver un juste exercice de leur citoyenneté ; sachant que la mise à l'écart non-déshumanisante, plus ou moins grande et quelle que soit la raison, des personnes reconnues comme dangereuses ne doit s'effectuer qu'à la condition que chacune d'elle ait accès à un défenseur de ses droits et que ce dernier ait accès à elle et doit être distinguée d'une justice des sanctions.

La liberté

L'existence précédant le choix d'exister, la liberté n'est pas absolue et dépend de ce que la personne a en possibilité réelle, donc en responsabilité. De plus, si toute personne consciente possède une part de liberté, toute personne consciente ou non est livrée à celle des autres.

La majorité

Elle est la capacité de se gouverner par soi-même et s'acquiert par l'éducation. Toutefois, chez diverses personnes, elle ne peut s'acquérir suffisamment, et chez d'autres personnes, à cause de certaines circonstances ou par le vieillissement quand ceux-ci réduisent de fait la capacité de raisonnement, elle peut se perdre. Cependant, même là où l'éducation n'est pas ou plus judicieuse, il est encore possible de respecter et de permettre l'expression, même si au final rien n'est exprimé, de ce qu'il y a ou reste d'autonomie, de choix personnel.

Le marché

Au regard de tout ce qui est lié, directement ou indirectement, à un produit, et au regard de la justice et du progrès, l'attribution d'un prix à un produit aura toujours une part d'arbitraire quelles que soient les règles de formation des prix mises en place.

Les mécanismes de liberté d'entreprendre et d'innover et d'inventer, de régulation, de compensation, de protection et d'interdiction doivent permettre de tirer l'humanisation du travail par le haut, y compris par une émulation entre les divers peuples ; sachant que le bénéfice d'une entreprise ne consiste pas seulement en ce qu'elle obtient comme bénéfice financier ou autre pour ses travailleurs (ceux qui la gèrent, ceux qui y sont employés) ainsi que pour elle-même et sa pérennité, mais aussi en ce qu'elle apporte effectivement comme

bénéfices à la société sur le long terme, particulièrement là où elle est implantée ainsi que là où elle tire, directement ou indirectement, ce dont elle a besoin (considération qui ne s'oppose pas à un démantèlement progressif et à une diminution progressive du nombre de son personnel si son activité s'avère objectivement obsolète et non reconvertible) ; sachant que si une certaine forme de concurrence permet une certaine liberté de l'acheteur envers le vendeur, la compétitivité (qui ne se confond pas avec une bonne gestion et qui ne se confond pas avec l'émulation de l'invention scientifique, technique ou artistique que peut léser par contre le pouvoir de monopoles ou d'oligopoles d'entreprises aux capitaux démesurés ainsi que leurs brevets ou "propriétés intellectuelles") n'est au final rien d'autre qu'une forme de course à l'externalisation du chômage d'une région vers d'autres régions et tire l'humanisation du travail vers le bas ; sachant que parier directement ou indirectement sur l'activité de travailleurs constitue un grave abus envers la dignité et le travail de ces personnes.

Les dettes engagées par une personne ou une entreprise ou une société et son État et non-remboursées après le renouvellement d'une génération doivent être réputées comme nulles, leur prolongation devenant une forme d'asservissement, sachant que les créanciers se doivent d'assumer, par eux-mêmes, leur part de responsabilité face au risque de non-recouvrement inhérent à tout emprunt.

Le parti politique

On peut le considérer comme une religion non-culturelle : un groupement de personnes plus ou moins en accord (formant ainsi une “communauté de croyance”) sur un ensemble de règles sociales (proposant une “loi”) et l'affirmation que pour que la société aille mieux, il faudrait qu'elle aille dans telle ou telle direction (proposant une “voie”).

La pauvreté

Au regard de l'égale dignité de tous les êtres humains, nul n'a à naître pauvre ou potentiellement endetté.

Nul ne doit voir remis en cause sa dignité, sa liberté, sa volonté, son intégrité morale, son sérieux, sa conscience professionnelle ou citoyenne ou toute autre chose du seul fait qu'il est pauvre ; et, si tel est le cas, cela constitue un méfait qui doit être dénoncé voire condamné comme tel.

Toute politique de prise en charge de la pauvreté a un coût (aides aux personnes et changements structurels), mais les effets d'une non-prise en charge ont également un coût, à plus ou moins long terme pour l'ensemble de la société, et ce coût est bien moins maîtrisable que celui d'une prise en charge.

Le principe de précaution

Dans le rapport entre sciences et techniques, le processus technique peut être lancé alors que le processus intellectuel n'est pas encore achevé (tout n'a pas encore été suffisamment

découvert, mais on peut par exemple déjà en retirer une utilisation pratique ou une rentabilité financière). Or, le principe de précaution se situe d'abord dans l'achèvement du processus intellectuel (telle la recherche des effets, des interactions allant se produire dans la réalité, la question du traitement des déchets qui seront éventuellement produits, etc.) plutôt qu'avant que dans l'interdiction ou l'autorisation de telle ou telle chose.

Le progrès

Il est comme divisé en trois progrès interdépendants, à savoir :

- le progrès social qui consiste dans l'art de vivre toujours mieux une association d'êtres humains durable et réciproquement profitable pour tous et sans que soit lésée une liberté individuelle non-malveillante envers soi ou autrui ;
- le progrès scientifique qui consiste dans le fait de toujours mieux comprendre l'ensemble de ce qui est connaissable, en ce qui concerne telles et telles parties ou sa totalité ; sachant que le savoir, les connaissances qui en découlent, quelle que soit son origine, constitue une propriété intellectuelle universelle inaliénable ;
- le progrès technique qui consiste dans le fait de concevoir et d'utiliser des choses utiles, en particulier au progrès social, tel ce qui concerne la médecine, le secours, l'amointrissement de la pénibilité, la communication, l'information ;

sachant qu'une technique peut : augmenter la capacité de violence, de tromperie, d'oppression et créer une dépendance qui ne va pas dans le sens du progrès social.

La république

Elle est le gouvernement de la société par des citoyens élus et/ou par des citoyens choisis par tirage au sort dans chaque tranche d'âge (jeunes, plus âgés et anciens ; femmes et hommes) ; gouvernement qui devrait sans cesse tendre vers plus de démocratie et de démocratie humaniste.

La richesse

La richesse ne saurait déterminer la gouvernance, économique ou autre, au-delà du cadre d'une saine démocratie ou d'une saine république ; et, si tel est le cas, la personne qui en abuse, par action directe ou indirecte sur la gouvernance, doit être considérée comme exerçant une ingérence assimilable à une forme de tyrannie anti-sociale et jugée pour ce fait.

Un certain niveau de transparence et de surveillance envers la richesse est nécessaire pour éviter son utilisation ou sa concentration par le crime organisé et cela en solidarité avec tous les peuples ; sachant qu'une légitime et définitive saisie judiciaire des biens et avoirs doit être reversée à des associations d'aides aux victimes du crime organisé et de lutte tant préventive qu'active contre ce type de crime, associations qui ne doivent cependant se substituer en aucune façon aux

prérogatives de la police, en particulier celle de l'utilisation de la force armée ou coercitive.

La science

Bien avant d'être un contenu et encore moins une opinion, la science est une méthodologie de la recherche et de la vérification, si bien qu'elle permet également l'évaluation ainsi que la remise en question si nécessaire des discours pourtant produits en son sein et émis par des scientifiques.

La société

Formant comme un corps organique, c'est-à-dire formant de fait une interdépendance de ses membres, des êtres humains présents en elle quel que soit leur statut, elle est appelée :

- à éviter la barbarie et à lutter contre, en étant lucide sur le mal qu'elle contient en elle-même et qui peut réduire de fait la capacité au bien de ses membres ;
- à être civilisée de manière humaniste, c'est-à-dire à être une association d'êtres humains durable et réciproquement profitable pour tous sans léser une liberté individuelle non-malveillante, solidaire envers tous les peuples, permettant les expressions artistiques ou purement intellectuelles.

Pour réussir ce à quoi elle est appelée, une société peut s'aider d'un État, c'est-à-dire d'une structure d'organisation et de régulation, non culturelle et non partisane, encadrée par une loi constitutionnelle reconnaissant de justes principes

et permettant d'éviter et de pallier au mieux à l'arbitraire, à la corruption, à l'inaction, à l'action déraisonnable ; à court, moyen et long terme.

La solidarité provisionnée

Pour pallier à telle ou telle difficulté qu'une personne — quelle qu'elle soit et quels que soient ses moyens et ressources — peut rencontrer au cours d'une existence, la solidarité provisionnée consiste dans le fait que les citoyens décident de constituer un capital de ressources matérielles ou financières par tel ou tel moyen (par exemple par une caisse de cotisations, hermétique afin qu'une demande de participation supplémentaire n'ait cours que si les apports n'ont pas été réellement suffisants concernant la difficulté spécifique et non parce que cela aurait été utilisé pour autre chose) ; venant en appui à une bienveillante et agissante sollicitude des uns envers les autres.

Concernant l'assurance maladie couvrant pour tous l'intégralité des coûts de la médecine des soins, il ne s'agit pas seulement de justice sociale et par là de solidarité mais aussi de justice de compensation des abus et des torts (comme un manque de principe de précaution, l'assistance tardive envers une personne en souffrance physique ou psychique, l'existence d'un travail délétère pour la santé par autorisation légale ou par malveillance ainsi que par manque de moyens accordés à un organisme de surveillance, etc.) qui, même si elle ne

prend pas en charge d'elle-même le préjudice moral, peut ainsi prendre en charge le coût réel du préjudice physique.

Les traités

Toute société humaine ayant le droit, à chaque génération, de disposer d'elle-même afin de garantir son bien et sa perfectibilité, par conséquent :

- la validité d'un traité doit pouvoir être unilatéralement remise en question après le renouvellement d'une génération, sachant que si son contenu est bénéfique, celui-ci peut être transcrit sous forme de loi locale ;
- la participation à un organisme international doit avoir uniquement pour but, y compris concernant la lutte contre les crimes : la concrétisation d'une solidarité durable entre les peuples tant juridique qu'économique, écologique, scientifique et technique, éducative ou culturelle.

En guise de final

Citoyenneté et éducation sont les réponses toujours à reprendre à cette double question : Quel monde allons-nous laisser à nos enfants et quels enfants allons-nous laisser en ce monde ?

Post-scriptum

J'ai écrit les textes de ce livre avec mon propre style d'expression et à partir de mes propres pensées. Mais puisque j'ai formé ces pensées non sans lien, entre autres, avec mes lectures et avec des discussions, il est tout à fait possible, voire probable, que j'aie repris à mon compte certaines affirmations et donc que je n'en sois pas "l'auteur originel", autrement dit, que je ne sois pas le premier à y avoir pensé ! Cependant, en philosophie, on peut considérer que l'important est de tendre d'abord vers la vérité plutôt que vers l'originalité littéraire. Par conséquent, d'une part la citation n'y est pas essentielle, d'autre part une personne estimée comme "quidam" n'a pas moins de mérite qu'une autre estimée comme "illustre" puisqu'elle peut arriver aux mêmes raisonnements que ceux d'un "auteur originel" sans les avoir connus. Donc, plutôt que de rechercher où je pourrais glisser ici ou là une citation dans les textes de ce livre, dont l'auteur originel serait ou non un "illustre", je préfère exprimer ici-même mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont influencé de manière bénéfique, qu'ils soient estimés par les uns ou les autres comme gens illustres ou simples quidams.